
Idées directrices

En se dotant d'idées directrices, **constructionsuisse** veut tracer la voie à suivre pour l'avenir.

constructionsuisse est l'organisation nationale regroupant les associations professionnelles et techniques de la construction en Suisse.

Elle comprend quatre groupements partenaires d'égale importance:

- la planification
- le gros œuvre
- le second œuvre et les techniques du bâtiment
- la production et le négoce

Elle est ouverte à l'adhésion d'autres branches et secteurs d'activités proches de la construction.

constructionsuisse s'engage pour un développement économique durable fondé sur la concurrence des prestations ; elle vise à approfondir les connaissances sur la situation et l'évolution du marché de la construction et s'engage à améliorer les conditions-cadre de la branche.

constructionsuisse agit en partenariat avec tous les participants à l'acte de construire.

Dans l'intérêt de l'ensemble de la construction, **constructionsuisse** a pour objectif de mettre en évidence la coopération entre les associations de la construction. Elle entretient aussi une étroite collaboration avec les autres associations économiques opérant à l'échelle nationale.

constructionsuisse réunit et élabore les données indispensables à toute décision d'intérêt général se rapportant à la construction. Elle coordonne les actions communes que nécessite la défense de l'intérêt général et suscite le dialogue entre ses membres et avec les autorités, les milieux politiques, économiques, scientifiques et avec l'opinion publique.

constructionsuisse utilise tous les moyens d'information disponibles pour promouvoir, à l'intérieur comme à l'extérieur de la branche, les intérêts de la construction de façon à atteindre ses buts. Il incombe à **constructionsuisse** d'être le porte-parole reconnu de la construction et de faire part de ses postulats ainsi que de fournir à ses membres et à l'opinion publique toutes les informations qui concernent l'évolution de la branche.

constructionsuisse est un interlocuteur compétent et constitue une force politique capable d'influencer la dimension économique, technologique, écologique et sociale de la construction. Dans la mesure du possible, elle s'appuie sur le réseau constitué par les organisations membres pour avoir la suprématie dans les discussions portant sur le champ d'action concerné.

Zürich, 23 avril 2010